

dans la même province, durant l'année 1902, comprenait 34 goélettes, 129 bateaux et 206 canots, évalués à \$452,000 et portant 858 matelots et chasseurs.

Exportation de Poisson Canadien

La valeur du poisson, des produits du poisson et des animaux marins exportés du Canada aux pays étrangers durant le dernier exercice, a été de \$11,826,646.

ENTREPOTS FRIGORIFIQUES

Pour la Conservation de la Boîte au Canada.

Le fonctionnement des divers congélateurs de boîte établis sous les auspices du ministère de la marine donne des résultats très satisfaisants, mais il y en a quelques uns qui laissent beaucoup à désirer.

L'on prétend que le terme de trois ans, pendant lequel la prime du gouvernement est garantie (\$5 par tonne jusqu'à concurrence de \$100 par an), est beaucoup trop court pour permettre d'asseoir ces établissements sur une base permanente.

Il reste à décider s'il ne vaudrait pas mieux fixer le temps à 5 ans.

De plus, en certaines localités les pêcheurs se sont trouvés dans l'impossibilité, à raison de leur pauvreté ou pour d'autres causes, de souscrire le capital voulu.

Ces difficultés sont peu de chose comparées aux avantages inappréciables qu'une série de réfrigérateurs à boîte, établis sur une base permanente tout le long de notre littoral, offriront dans les années à venir aux pêcheurs habitant la côte de l'Atlantique.

Il n'y aura plus lieu de se plaindre que la boîte est rare si l'on parvient à traverser heureusement les phases initiales, qui sont toujours les plus difficiles dans toutes les entreprises de ce genre.

L'établissement de vastes congélateurs à boîte a été autorisé par arrêté de l'exécutif en date du 14 novembre 1903. Le spacieux entrepôt frigorifique qui doit être érigé à Canso aux frais du gouvernement et des intéressés ne pourra manquer d'être d'une grande utilité pour ceux qui font la pêche sur la haute mer, principalement sur les bancs. Dans son rapport spécial intitulé "Le système en usage au Canada pour la congélation de la boîte," publié l'année dernière, le commissaire des pêcheries du Canada, le Professeur Prince, insistait sur la nécessité de ce nouveau développement du système de conservation de la boîte par réfrigération. Voici ce qu'il disait :—

"Il semble inévitable que les établissements de grande capacité, situés

dans les centres de la pêche, devront aussi être compris. On ne saurait passer sous silence les droits des pêcheurs de la haute mer, c'est-à-dire les "terreneuviens". Ceux-ci forment une partie très importante de notre population de pêche, et nous avons toutes raisons de croire que le système actuellement en vogue devra être développé de telle sorte qu'on puisse approvisionner de boîte les pêcheurs de la haute mer.

En construisant des entrepôts de grande capacité, pouvant contenir plusieurs cents tonnes de boîte, on serait pleinement en mesure de suffire à cette demande spéciale.

L'un des principaux marchands de poissons de la Nouvelle-Ecosse, possédant un grand entrepôt frigorifique pour la boîte, s'est prononcé fortement en faveur de la création d'entrepôts de capacité considérable sous les auspices du gouvernement, tellement nos grandes maisons ayant des intérêts dans les pêches de la haute mer sont convaincues de l'importance et de l'urgence des demandes des "terreneuviens".

D'autres encore, comme l'honorable William Ross, d'Halifax, dans leur vif désir que rien ne soit négligé qui puisse contribuer à la prospérité et au développement des pêcheries canadiennes de l'Atlantique, se sont également prononcés en faveur de la construction d'entrepôts de grande capacité. Par exemple, en 1899, M. Ross a demandé avec instances qu'on construise de grands établissements frigorifiques à boîte à des endroits comme Sainte-Anne, Cap-Breton, où les "terreneuviens" pourraient s'approvisionner abondamment sans empiéter sur les approvisionnements entreposés dans les petits locaux frigorifiques, dont l'objet est surtout de suffire aux demandes des pêcheurs côtiers.

Une pareille innovation entraînerait des changements importants dans les règlements du département, tels que publiés dans les bulletins spéciaux envoyés d'Ottawa. Cette innovation rendrait aussi nécessaire un crédit parlementaire bien plus considérable.

Une association pour la boîte ayant pour objet la construction d'un grand établissement frigorifique pouvant contenir de 200 à 300 tonnes de boîte, offrirait un caractère entièrement différent, tant dans le choix de ses membres que dans son bureau de direction, des petites associations à boîte des pêcheurs côtiers. Seuls, des capitalistes pourraient verser les moitiés de parts des actionnaires si l'entrepôt devait coûter de \$40,000 à \$50,000.

Les divers détails d'exploitation demanderaient, en vérité, d'être surveillés de très près, afin d'éviter toutes

causes pouvant amener du mécontentement ou soulever des commentaires défavorables."

Les fondations du vaste entrepôt frigorifique que l'on est à construire à Canso sont terminées, et la plus grande partie des matériaux et de l'outillage sont sur les lieux, de sorte que tout devrait être prêt pour l'ouverture de la prochaine campagne de pêche (1904).

NOTES

Une assemblée annuelle des actionnaires de la Cie du Chemin de fer Grand Tronc du Pacifique aura lieu aux bureaux de la Cie du Grand Tronc du Canada, rue McGill, à Montréal, le 20 septembre courant pour recevoir un rapport des directeurs, élire des directeurs et des auditeurs et expédier les autres affaires se rattachant à l'entreprise de la Compagnie.

* * *

L'assemblée semi-annuelle ordinaire de la Cie du Grand Tronc du Canada aura lieu à Londres le 29 septembre courant.

A cette assemblée une résolution sera soumise à l'approbation des propriétaires les autorisant à conclure un traité pour acquérir les privilèges et propriétés du Chemin de fer Canada Atlantique et prendre les mesures nécessaires pour rendre le traité effectif.

x x x

La vingt-troisième assemblée annuelle des actionnaires du Chemin de fer Canadien du Pacifique aura lieu à Montréal, le 5 octobre prochain pour l'élection de directeurs en remplacement des directeurs sortants et l'expédition des affaires en général.

L'assemblée sera rendue spéciale pour autoriser, s'il y a lieu, une augmentation du capital-actions ordinaire de la Compagnie d'un montant de \$25,500,000 à émettre suivant les besoins.

VANILLE ESSENCE

En vente à \$1.00 la livre fluide, par Jules Bourbonnière. Téléphone Bell, Est. 1122, Montréal.

Rollmöpses Harengs Marinés

La German Fish Pickling Co., installée au Numéro 359 de la rue Wellington, Montréal, offre au commerce de l'Épicerie un mets délicieux sous la forme de Poisson assaisonné et mariné.

Parmi ces spécialités, le Hareng mariné (Rollmöpse) est un article qui se vendra comme des petits pains, chauds et les épiciers trouveront un écoulement rapide et profitable de ce genre de poisson en conserve qu'il leur suffira d'offrir à leur clients pour en assurer la vente.

Les Restaurateurs et les Hôteliers, etc., à l'exemple de leurs confrères des vieux pays, ont intérêt à tenir des Rollmöpses. C'est un article facile à servir, appétissant et qui invite le client à l'accompagner d'un bon verre de vin ou autres boissons.